



Etang du Griffolet (USSAC 19)

13,14 et 15 aout 2022

CHAMPIONNAT 1 ère DIVISION
REGIONAL 2022 VETERANS
NOUVELLE AQUITAINE



Epreuve devant respecter le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS



Mots d'accueil

- Maire d'USSAC

La municipalité d'USSAC est heureuse de vous accueillir pour le championnat 1 ère division vétérans nouvelle aquitaine.

Nous espérons que les lieux vous plairont que vous passerez un agréable séjour sur notre commune.

Bonne chance à tous les participants

Bosselut Jean Philippe

- Président de l'AAPPMA les Pêcheurs Gaillards

L'AAPPMA, Les Pêcheurs Gaillards, remercie le CDPSed 19 comité départemental de pêche sportive de la Corrèze d'organiser la compétition de pêche au coup, Vétérans de première division Régionale Nouvelle Aquitaine, les 13,14,15 août 2022 sur le plan d'eau du GRIFFOLET, commune d'USSAC.

Les pêcheurs de loisir, spectateurs, seront ravis d'observer des pêcheurs expérimentés, et certainement noter quelques techniques nouvelles, et parfois insolites. Enfin, une belle animation pour tous.

Que le meilleur gagne

Fontanel Michel

- Président de la commission eau douce du CDPS 19

En cette année 2022 le CDPS ed 19 a le plaisir de vous accueillir pour la deuxième année consécutive pour le championnat 1 ère division régional vétérans.

Cette année changement de décors après l'étang neuf l'an dernier cette année nous vous accueillerons sur l'étang du GRIFFOLET plan d'eau communal de la mairie d'USSAC géré par l'AAPPMA des Pêcheurs Gaillards.

J'espère que les lieux vous plairont une forte population de poissons vous permettrons de réaliser je pense de belles bourriches

Le CDPS ed 19 tient à remercier tous nos partenaires sans qui ces championnats ne seraient possibles .La mairie d'USSAC ; l'AAPPMA des pêcheurs gaillards ; La fédération de pêche de la Corrèze

Je vous souhaite un agréable séjour dans notre beau département

Capitaine Frédéric

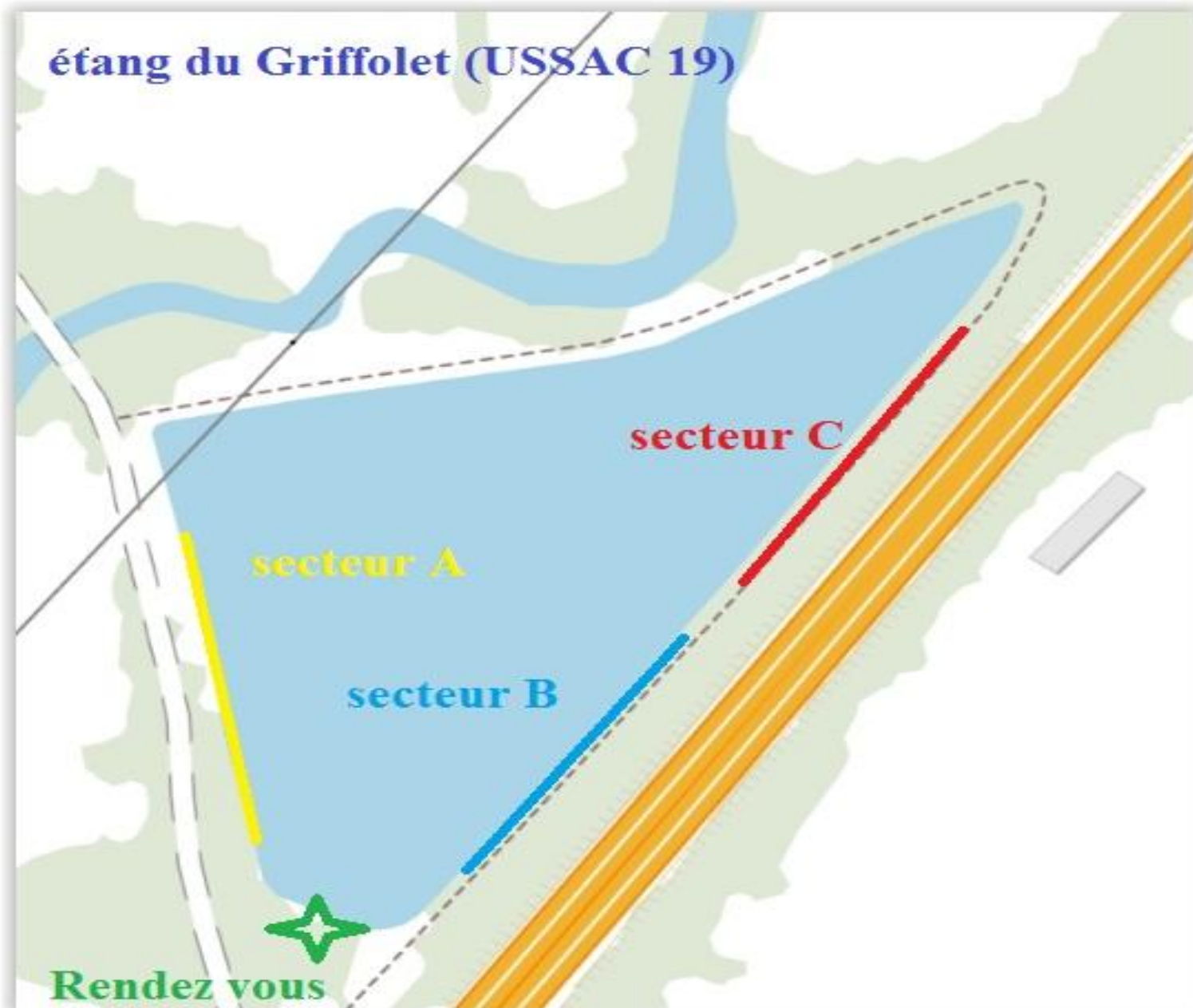


Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Rotangles, gardons, tanches, plaquettes & brèmes
---------------------------	--

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant	Accès voiture
Secteur A	2 à 3.5 mètres	Nul si pas de vent	Oui
Secteur B	2 à 3.5 mètres	Nul si pas de vent	Oui
Secteur C	2 à 3.5 mètres	Nul si pas de vent	Oui



Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de Cd eau Douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un championnat individuel doit S'acquitter d'une cotisation de 7 euros.

La totalité du montant encaissé sera conservé par le CD organisateur pour couvrir les frais De l'organisation de l'épreuve

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	11.50m	Moulinet autorisé 8m maximum
Amorce	15 litre maximum	Terre comprise
Esches totales	1.5 litres maximum	
Fouillis	½ litres maximum	Dont ¼ litres maximum de vers de vase
Vers de terre	½ litres maximum	Non coupés

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	10h00	10h00	8h00
Tirage au sort	10h30	10h30	8h30
Entrée dans les box	11h00	11h00	9h
Début des contrôles (*)	12h00	12h00	10h00
Amorçage	13h05	13h05	11h05
Début de la manche	13h15	13h15	11h15
5 minutes	17h10	17h10	15h10
Fin de la manche	17h15	17h15	15h15
Palmarès			16h45

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Point de rendez-vous : sur le chemin GPS : 45.168628, 1.481129

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	CAPITAINE Frédéric	06 81 36 87 24	Fredmenuiserie19@orange.fr
En cas de Forfait	AURIAULT Philippe	05 49 45 98 45	philippe.auriault0499@orange.fr

Règlement particulier :

Prévoir le chariot pour les entraînements
Permis de pêche interfédéral obligatoire
Black-bass en no kill remise à l'eau immédiate

Consigne sanitaire

Les règles sanitaires demandées au moment de l'épreuve par la préfecture seront mises en place et devront être respectées

A minima application du protocole sanitaire de la FFPS ed

Buvette, restauration et logement

Logement :

Hôtel Mercure Brive HILFRANCE MERCURE SARL
le Griffolet, 19270 USSAC
Tel : 05 55 86 36 36

Hôtel Formule 1
le Griffolet, 19270 USSAC
Tel: 0 891 70 52 02

Restauration du soir :

Le dépôt
25 avenue du Griffolet 19270 USSAC
Tel : 05 55 74 99 62

Le relais du Griffolet
Le griffolet 19270 USSAC
Tel : 05 55 86 36 36

Bar Brasserie le 50
Lieu dit les combette 19270 USSAC
Tel : 09 83 45 25 56

Détaillant articles de pêche :

Manucentre Brive

5 av Jacques et Bernadette Chirac 19100 Brive La Gaillarde : 05 55 17 72 39

Pour le midi le cdpsed 19 propose sur place buvette et restauration

Pour une meilleure organisation une commande préalable serait sympa 06 81 36 87 24

Formule : 2 sandwichs+ 1 boisson 6 euros

Sandwich : pâté, jambon blanc ou brie 2€50

Boissons : bière, coca, perrier, oasis, panaché 2€

Boissons : café, verre de vin, chocolat, petite bouteille d'eau 1€